



Dans ce numéro :

Infos communales : 1

Déplacement d'un transformateur électrique

Bulletin municipal et calendrier des Fêtes

Bellegarde illuminée !

Info évènementielle : 2

Arbre de Noël pour les petits Bellegardois

Infos économiques : 2

Simply devient Auchan

Ouverture d'un salon de tatouage

L'anecdote historique : 2

Le blason de la ville

Déplacement d'un transformateur électrique

Nous vous l'avions annoncé dans un précédent numéro : l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers est en passe d'être démolie. Pour ce faire, le transformateur électrique qui se trouvait juste à l'entrée de cette dernière doit être transféré.



C'est à côté de la bibliothèque qu'il sera déplacé. Depuis fin novembre, des travaux de raccordement ont lieu au niveau de la place Jules Ferry, pour permettre d'acheminer les différents câbles électriques.

Les branchements seront effectifs à partir du 19 décembre, date estimée de la fin des travaux.

Bulletin municipal et calendrier des Fêtes

Publication :

Mairie de Bellegarde
Commission Information-
Communication

Rédaction :

Office de Tourisme
de Bellegarde

Crédits photos :

Office de Tourisme
de Bellegarde

Mairie

Cour d'Antin
45270 Bellegarde

02.38.90.10.03

accueil@bellegarde-45.fr

Le calendrier des Fêtes 2018 est sorti ! Comme chaque année, il est réalisé par l'office de tourisme en collaboration avec les associations bellegardoises et les communes du Bellegardois. Gratuit, vous pouvez vous le



procurer à l'office de tourisme et à la mairie de Bellegarde.

Le bulletin municipal 2017 sera quant à lui distribué dans toutes les boîtes aux lettres durant la 2^{ème} quinzaine de décembre. Il sera accompagné d'un agenda 2018 sur lequel figureront toutes les manifestations bellegardoises.

Bellegarde illuminée !

Du 29 novembre au 4 décembre, les services techniques illumineront les rues avec les traditionnelles guirlandes. La place Charles Desvergnès accueillera cet année, un sapin de près de 9m de haut.



Simply devient Auchan

Début novembre, le magasin Simply Market est devenu Auchan Supermarché.

Pascal Péribois et toute son équipe ont changé de tenues et ont élargi leurs services avec notamment l'ouverture d'un point relais colis et d'une billetterie (tickets de spectacles).

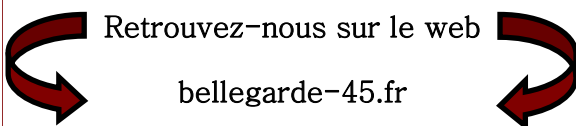
Et début décembre, la station service, qui était en travaux sera de nouveau fonctionnelle.

Ouverture d'un salon de tatouage

Il y a quelques semaines, un nouveau commerce - inédit à Bellegarde - s'est ouvert.

Si vous souhaitez vous faire tatouer, sachez qu'un salon de tatouage a pris place dans la zone industrielle de Bellegarde, à côté de l'entreprise Sérinove.

*Tattoo Loulou
Avenue de la Technologie à Bellegarde
07 71 65 75 51 / 09 53 78 72 38*



Retrouvez-nous sur le web

bellegarde-45.fr

Infos communales, infos pratiques, agenda des sorties...

Le P'tit Papier a pour but de communiquer sur les projets et réalisations de la commune mais aussi de faire connaître la ville à travers ses associations, ses commerces, ses entreprises, ses manifestations et son patrimoine.

Une suggestion d'article ?

Contactez Delphine à l'Office de Tourisme.

02.38.90.25.37
officetourisme.bellegarde@orange.fr

Arbre de Noël pour les petits Bellegardois

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes et la commune de Bellegarde offrent aux jeunes Bellegardois un spectacle suivi d'un goûter de Noël.

Cette année, il aura lieu le dimanche 10 décembre à 15h à la salle des Fêtes.

Sur inscription, les enfants âgés de 3 à 10 ans, ont reçu une invitation par le biais des écoles.

Cette année, c'est un magicien qui viendra enchanter les chérubins.

Le Père-Noël devrait trouver un peu de temps, dans son agenda bien chargé en cette période, pour faire une apparition...

En attendant de recevoir leurs cadeaux de Noël, les enfants repartiront avec des gourmandises tels chocolats et mandarines...



Un détail, toute une histoire... Le blason de la ville

Sur le mobilier communal, les véhicules des services techniques, le courrier de la mairie... Vous connaissez tous le blason de la ville de Bellegarde. Mais savez-vous d'où il vient ?

Ce blason correspond aux armoiries de Gaultier de Bésigny, seigneur de Bellegarde de 1753 à 1776.

Il est également visible sur les boiseries de la salle des mariages puisqu'il les a fait remanié.

Toutefois, sur l'emblème de la ville, on ne retrouve plus son bonnet de magistrat (car il était président au parlement



de Paris) mais la couronne ducale du duc d'Antin, seigneur de Bellegarde de 1692 à 1736.

Ironie de l'histoire, Gaultier de Bésigny a revendu le domaine de Bellegarde en catastrophe, après avoir tué le curé de Quiers/Bezonde en plein office le 16 juillet 1775.